

N°799

27 mars 2019

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

La lutte continue !

Alors qu'une confusion sémantique a annexé la scène médiatique, mêlant grand débat national et surtout monologue, un mouvement social multiforme s'ancre sur plusieurs terrains. Du pavé à l'atelier ou au bureau, des réseaux sociaux ou sur la toile, comment esquisser d'autres convergences que celles des mécontents ?

Ce serait oublier le sens des dates, la portée des initiatives, la force des propositions alternatives lorsqu'il s'agit de construire le rassemblement le plus large.

Citons pêle-mêle, les nombreuses initiatives et points de mobilisation le 8 mars appuyés par une large déclaration unitaire portant la question de l'égalité F/H à son niveau d'urgence sociale, une mobilisation citoyenne pour le climat les 15 et 16 mars, une journée nationale d'action interprofessionnelle réussie le 19 mars et ces jours-ci, ce sont les fonctionnaires, et parmi eux les agents originaires des DOM menacés de voir la fin des congés bonifiés, qui sont dans l'action. Les perspectives de nouvelles dates d'action sont à la hauteur des menaces sociales brandies par un gouvernement aux abois. Mais, lorsqu'en tant que cadres, nous sommes engagés au cœur du social, nous savons qu'il n'y a pas de place pour se laisser griser par des impressions de « grand soir » comme d'autres se berceraient à l'ombre de sondages fabriqués.

C'est bien l'échange argumentaire qui prédomine dans la communication de l'Ugict-CGT. Qu'il s'agisse de la négociation pour le statut de l'encadrement, et des retraites entre autres, la lecture et le débat resteront le préalable aux nombreuses actions dont l'Union Fédérale de Cadres CGT-Fapt sera le relais au cours de ce printemps.



FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Branche Poste

Toujours rien pour les salariés

Le comité de dialogue social du groupe La Poste s'est tenu le 27 février dernier. Suite à la présentation des comptes 2018, les bénéfices annoncés avoisinant les 800 millions d'euros, la CGT relève que les propositions faites pour les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires dans tout le groupe sont loin de répondre à l'urgence sociale en termes de salaires et de répartition des richesses. Absence également à l'ordre du jour de l'expertise sur les comptes consolidés 2017, votée il y a un an. A la place, un nouveau plan stratégique la poste 2025 afin de continuer la transformation nous est annoncé, mais pas de plan social Face à cette mascarade de dialogue social, la CGT demande des échanges plus sérieux, tant dans la maison mère que dans les filiales, qui doit refléter un véritable débat sur les orientations stratégiques du Groupe.

Le fruit de la mobilisation

Après de longs mois de lutte initiés par la CGT dans les CSRH, La Poste commence à comprendre que pour servir son ambition de devenir « la plus grande entreprise de proximité humaine », il faudrait peut-être l'être avec ses propres agents. Au delà des mots, la signature exigeante de la CGT sera aussi celle d'une vigilance sur son application au quotidien dans les services. Enfin soulignons que si le « positif » est avant tout le fruit des fortes mobilisations unitaires qui ont permis de faire bouger les lignes, il reste encore du contenu à aller chercher. Pour la CGT, le personnel des CSRH aura toute sa place dans les initiatives à construire ensemble pour gagner ce qui n'est pas dans le texte.

Branche Télécoms

Négo salariale, ça patine!

Le mot est faible puisque ces négociations salariales n'ont pas évoluées depuis le 5 mars, et que l'engagement budgétaire d'Orange reste inférieur à celui de la décision unilatérale de 2018. Les négociateurs, à l'initiative de la CGT, en appellent donc au PDG pour obtenir des avancées significatives. La volonté d'Orange de lâcher du lest pour les salariés doit être suivie d'effets autres que des effets d'annonces ! Pour les cadres ce serait 450 € annuels bruts d'augmentation minimale avec un budget de 1,6%. Orange affiche aujourd'hui 2,5% mais elle y inclue 0,9% de l'ARCQ, donc, in fine, les salariés d'Orange verront bien, pour la majorité d'entre eux, une baisse du pouvoir d'achat en 2019. Mobilisons-nous pour des augmentations collectives de haut niveau !

Orange et les CSE

L'ordonnance Macron (septembre 2017) impose la mise en place de Comités Sociaux et Economiques (CSE), dans les entreprises de plus de 11 salariés, avant le 1^{er} janvier 2020. Les CSE entraînent la disparition des CE, CHSCT et des DP. Chez Orange, des négociations sont en cours, elles sont percutées par la volonté de la direction de fusionner les DO, passant ainsi de 9 à 5, cette réorganisation amplifie les périmètres et les conséquences négatives sur la proximité avec les personnels. L'ordonnance fait aussi état de représentants de proximité, pour la CGT ils doivent être en nombre et disposer de moyens! La direction veut élargir l'activité vers les services sur fond de décroissance des effectifs et d'une digitalisation poussée ce qui modifiera l'organisation de l'entreprise. Dans ce contexte, c'est bien de plus de représentants du personnel dont l'entreprise a besoin!

Échos

Cadeau aux Amis !

Actuellement en 2^{ème} lecture à l'Assemblée Nationale, c'est un scandale d'État, à l'image de la privatisation des autoroutes! L'avenir des aéroports, des sols et du trafic aérien n'est-il pas un enjeu écologique menant à une autre politique des transports? Au lieu de vendre ce bien stratégique financé par l'impôt, ne faudrait-il pas revoir et conditionner les 200 milliards d'aides aux entreprises? La CGT a, déjà, saisi le tribunal de commerce sur la privatisation de l'Aéroport de Toulouse, effectuée en 2015 (avec E. Macron à l'Économie). Le bilan aujourd'hui? Une catastrophe, Casil, opérateur basé à Hong-Kong, se reverse, tel un prédateur financier, 30 millions de dividendes et pourrait revendre ses actions avec une plus-value estimée à 200 millions d'euros !

Capitalisme

Ni écolo

Le Dimanche 10 mars dernier, le cargo italien *Grande America* coulait au large de nos côtes atlantiques, laissant s'échapper plus de 2 000 tonnes de carburant et des conteneurs chargés de produits toxiques et polluants. Ce naufrage est la conséquence d'une réglementation mondiale déficiente puisqu'obéissant au diktat de l'économie ultra-libérale faisant passer la rentabilité avant l'être humain, la sécurité et l'environnement. Les chargements sont souvent effectués sans aucun contrôle réel des produits conteneurisés, puisque la seule réglementation se limite à la pesée. Le transport maritime représente 90% du transport mondial des marchandises. La CGT demande aux pouvoirs publics français et européens de prendre leurs responsabilités pour la régulation et la sécurité de ce secteur.

Ni humain

Le 24 avril 2013 s'effondrait le Rana Plaza, à Dacca, capitale du Bangladesh, bâtiment dans lequel de grandes multinationales de prêt-à-porter faisaient fabriquer en sous-traitance leurs produits. Le bilan : 1135 salarié.e.s décédé.e.s et 2500 rescapé.e.s dont certain.e.s grièvement blessé.e.s. Un accord sur la sécurisation des usines au Bangladesh fut signé le 15 mai 2013 pour une durée de 5 ans. Mais en juin 2018, au motif qu'aucun accident ne s'était produit après «l'incident inattendu du Rana Plaza», l'État se désengageait de la surveillance des usines dont les travailleur.euse.s et leurs syndicats se retrouvèrent exclus. La CGT exige le respect du droit syndical international et l'arrêt de la répression. Empêchons un nouveau Rana Plaza !

International

Un million !

De l'Australie au Canada en passant par la France, des centaines de milliers de jeunes ont fait la grève de l'école le vendredi 15 mars pour demander aux dirigeants mondiaux d'agir contre le réchauffement climatique, alors que le climat de notre planète est sur une trajectoire de plus 3 °C annonçant des conséquences catastrophiques. «Moins de banques, plus de banquise», «There is no planet B», «Queremos la vida», dans toutes les langues, contestant à leur façon le système capitalisme, les jeunes manifestaient à l'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg. Selon les organisateurs de ce mouvement baptisé «Fridays for Future», plus d'un million d'étudiants, de lycéens et de collégiens ont ainsi défilé dans 2 000 villes de 125 pays. Un véritable record !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Trois ans ? Niet !

La Loi El Khomri prévoyait un aménagement du temps de travail pouvant aller jusqu'à 3 ans.

La CGT, opposée à toute banalisation de l'annualisation du temps de travail sans réelle justification économique et sociale, et aux mesures qui privent les salariés de la maîtrise de leur temps, a déposé un recours auprès du Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS).

Le 18 octobre 2018, ce dernier reconnaît qu'une période de référence de plus d'un an prive injustement les travailleurs du droit à la majoration de leurs heures supplémentaires. Il alerte également sur les risques de ces dispositions sur la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que sur leur équilibre vie professionnelle-vie privée. Le CEDS conclut à la violation de la Charte sociale européenne.

Libéralisme

Faux culs

La ministre de la santé, A. Buzyn s'est exprimée, à titre personnel, sur la nécessité de retarder l'âge de départ en retraite, mais peut-on avoir un avis personnel alors que l'on est au gouvernement? D'ailleurs le haut-commissaire à la réforme des retraites s'en est étonné. Madame Buzyn légitimerait-elle le futur renoncement de Macron à sa promesse de campagne en disant que ce serait une demande des Français suite au grand débat. La ministre se justifie en disant que l'espérance de vie augmente. Mais l'INSEE constate que, depuis 2014, l'espérance de vie stagne voire régresse, 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes séparent les plus riches des plus pauvres. Ce n'est donc pas de reculer l'âge de la retraite dont nous avons besoin mais au contraire de vivre une retraite en bonne santé.

Criminels

Trois personnes meurent chaque jour, en France, d'un accident ou d'une maladie liés à leurs conditions de travail, des ouvriers en grande majorité. Et, chaque 24 heures, près de 30 personnes sont victimes d'un accident potentiellement grave. Un grand nombre de ces accidents ou pathologies professionnelles auraient pu être évités, pour peu que la réglementation soit respectée et les acteurs de la prévention écoutés. C'est notamment la mission de l'inspection du travail et de plusieurs organismes de prévenir ces accidents, quitte à contraindre les directions d'entreprises. Leur mission de contrôle, pour le moment liée à leur mission de prévention, pourrait disparaître, au vu des réflexions qui sont actuellement menées dans l'entourage de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. A suivre de près !

Égalité

Jusqu'à quand ?

Le rapport de l'observatoire des inégalités du 5 mars 2019 montre que les écarts de salaires femmes-hommes ont régulièrement baissé à partir du milieu des années 1970. Depuis 1995, le rattrapage se poursuit mais à un rythme de seulement 3% en 15 ans. Que s'est-il passé, alors que les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes et que les postes à responsabilités, les mieux rémunérés leur restent fermés? Deux facteurs explicatifs, la généralisation du travail salarié des femmes a banalisé leur emploi, au moins sur certains postes (droit, médecine et communication...), le second, dans un marché du travail très hiérarchisé, les femmes refusent la compétition car elles savent qu'elles partent avec un handicap lié à l'inégale répartition du temps consacré aux enfants. Il faudrait encore plusieurs dizaines d'années pour atteindre l'égalité! Agissons!